



Soyez pile à l'heure, vérifiez vos avertisseurs de fumée

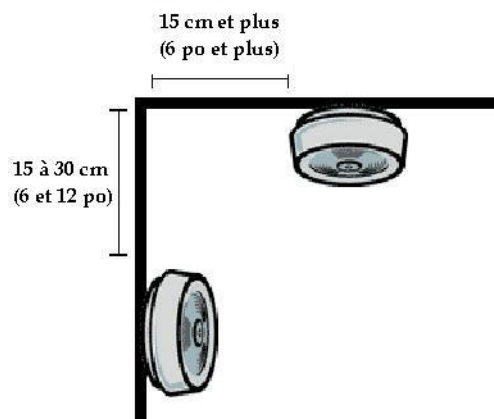
Votre service de prévention incendie vous invite à profiter du changement d'heure de la nuit du 11 au 12 mars pour vérifier vos avertisseurs de fumée et remplacer les piles. Rappelez-vous qu'un avertisseur de fumée qui fonctionne en tout temps peut sauver des vies.

Pour vérifier votre avertisseur de fumée, il vous suffit d'appuyer quelques secondes sur le bouton d'essai pour que le signal se fasse entendre. Un avertisseur en bon état émet un signal immédiatement après le déclenchement du bouton d'essai.



Des points importants à retenir :

- ✓ Si votre avertisseur émet des signaux sonores intermittents, c'est que la pile est trop faible et qu'elle doit être changée. N'installez jamais de pile rechargeable;
- ✓ Installez un avertisseur de fumée par étage, y compris au sous-sol;
- ✓ Ils doivent être installés dans les corridors, près des chambres à coucher et être fixés au plafond ou sur les murs, à une distance de 15 à 30 cm (6 à 12 po) du mur ou du plafond;



- ✓ S'il est endommagé ou qu'il n'émet pas de signal après le remplacement de la pile, il doit être changé;
- ✓ Remplacez vos avertisseurs de fumée au moins tous les 10 ans. Fiez-vous à la date indiquée sur le boîtier. En l'absence d'indication, remplacez-le;
- ✓ Si vous êtes locataire, votre propriétaire doit vous fournir un avertisseur de fumée; toutefois, vous êtes responsable de changer la pile;
- ✓ Ne retirez jamais la pile d'un avertisseur qui se déclenche trop souvent. Votre avertisseur doit être trop près de la cuisinière ou de la salle de bain. Installez-le

plus loin de ces deux emplacements ou changez-le pour un avertisseur de type photoélectrique, modèle moins sensible.

Un simple petit investissement peut vous sauver la vie ainsi que celle de vos proches en cas d'incendie! La preuve, le nombre de décès reliés aux incendies diminuent d'année en année et la cause principale de cette diminution est la présence d'avertisseur de fumée fonctionnel!

Jonathan Garceau
Coordonnateur en sécurité incendie